

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Criée à Royan.

Date de convocation : 10 décembre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFIGNAC- GOT – GUILLEN - LABARRIERE- QUENTIN,
MM CORSAN-DELAUNAY**

Pouvoirs: M. FEDIEU a donné pouvoir à Mme GOT, Mme DERVILLE a donné pouvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-065: Animation prévention des Inondations 2020- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : de manière à pouvoir assurer l'animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2019, dont le coût total est de 63 000 € (52 500 € de salaires et charges + un forfait de 20% des salaires et charges pour les frais de déplacements et de locaux soit 10 500€), d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 18 900€ soit 30 % auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Article 2 : de solliciter auprès des services de l'Etat au titre de l'animation du PAPI Estuaire, une subvention de 21 000€ représentant 40% des salaires et charges ;

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente

Françoise de Roffignac
Présidente du Comité Mixte pour le Développement durable de l'Estuaire de la Gironde